

**PAILLES, USTENSILES ET
BÂTONNETS À CAFÉ EN PLASTIQUE :
ÊTES-VOUS PRÊTS À VOUS EN PASSER ?
ESSAYEZ DONC !**



Les **pailles, ustensiles et bâtonnets à café en plastique** sont très pratiques et présents dans notre quotidien. S'en passer relève pratiquement du défi. Ils nous sont proposés gratuitement, nous les utilisons quelques minutes et nous les mettons à la poubelle.

Pourquoi ces objets ne sont-ils pas recyclés ?

- Le type de plastique utilisé pour les fabriquer n'est pas toujours indiqué par le fabricant;
- Ces plastiques sont de petits formats et sont difficiles à trier par les employés et les équipements du centre de tri de Québec;
- Ces objets ne sont donc pas acceptés au centre de tri de Québec, où sont expédiées les matières recyclables de la Côte-de-Beaupré.

Le mieux est donc d'en réduire l'utilisation à la source en limitant leur consommation à la maison comme dans les épiceries et les restaurants.

Le gouvernement fédéral a tiré la même conclusion et demandé aux établissements alimentaires à l'échelle du Canada de ne plus utiliser ou distribuer, à partir de décembre 2023, les six produits en plastique à usage unique les plus consommés et difficiles à recycler soit les pailles, les ustensiles, les bâtonnets à mélanger, les sacs d'emplettes, les anneaux pour emballage de boissons et les récipients alimentaires.

Plus vite on adoptera de nouvelles habitudes sans plastique, plus la transition écologique sera facile.

**Comment aider les
restaurateurs et commerçants
de la Côte-de-Beaupré à
opérer ce virage ?**

En étant mieux informé et équipé, il est plus facile de choisir d'utiliser une tasse ou des ustensiles réutilisables.

Changer ses habitudes, ça se fait un geste à la fois :

- Brasser son café latté sans bâton;
- Utiliser sa paille réutilisable pour boire son thé glacé au citron;
- Avoir sa tasse réutilisable toujours à disposition;
- Se faire offrir une fourchette en plastique, et dire non.



**Nature et culture
en harmonie !**



Pour plus d'informations
sur la réduction des plastiques
à usage unique